
Programme de Formation

Recyclage habilitation électrique Basse Tension - BR Photovoltaïque (personnel électricien)

Organisation

Durée : 10 heures et 30 minutes

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Objectifs pédagogiques

- Respecter les consignes de la norme NFC 18510
- Appliquer les procédures d'interventions sur tout ou partie d'une chaîne photovoltaïque.
- Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions de sécurité électrique et des risques présentés par les installations et équipements BT.
- Appliquer les consignes de sécurité en BT liées aux interventions générales effectuées sur des installations photovoltaïques.
- Permettre ainsi à l'employeur de délivrer à son personnel un titre d'habilitation : BR photovoltaïque.



Public visé

Personnel électricien chargé d'accomplir des interventions générales sur des installations photovoltaïques



Prérequis

Avoir, dans le DOMAINE DE TENSION considéré sur les OUVRAGES ou les INSTALLATIONS électriques, des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle
Être détenteur du titre d'habilitation B1V, B2V, BR
Maîtriser la langue française



Description

1ère partie :

- Distinguer les grandeurs électriques (courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc...)
- Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain
- Donner les noms et les limites des différents domaines de tension
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites
- Décrire le principe d'une habilitation
- Lister les prescriptions associées aux zones de travail
- Citer les équipements de protection collective et leur fonction
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique

2ème partie :

- Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation,



- d'électrocution et de brûlures, etc.).
- Donner les noms et les limites des différents DOMAINES DE TENSION.
 - Reconnaître l'appartenance des matériels à leur DOMAINE DE TENSION.
 - Citer les ZONES D'ENVIRONNEMENT et donner leurs limites.
 - Identifier les limites et les ZONES D'ENVIRONNEMENT.
 - Décrire le principe d'une HABILITATION
 - Donner la définition des symboles d'HABILITATION.
 - Lire et exploiter le contenu d'un titre d'HABILITATION.
 - Préciser les rôles de chacun.
 - Différencier les symboles d'HABILITATION pour l'OPERATION à réaliser.
 - Donner les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une OPERATION électrique.
 - Analyser une situation vis-à-vis du risque électrique et prévoir les mesures de protection adaptées.
 - Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit (CONSIGNATION, MISE HORS TENSION, MISE HORS DE PORTEE) et préciser le déroulement des OPERATIONS de VERIFICATION D'ABSENCE DE TENSION (VAT).
 - Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).
 - Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection et être vigilant face aux autres risques.
 - Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
 - Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.
 - Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'ENVIRONNEMENT.
 - Assurer la surveillance électrique de l'OPERATION.
 - Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13.
 - Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique conformément à l'Article 13



Modalités pédagogiques

Méthode active et participative



Moyens et supports pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et d'exercices d'application suivis d'une séance de mise en situation sur plateforme pédagogique

Les exposés sont en lien direct avec les activités et métiers des stagiaires du BTP concernés.



Modalités d'évaluation et de suivi

Contrôle des connaissances théoriques avec un QCM et évaluation pratique lors de mises en situation



Sanction

Attestation de formation

Avis comprenant un titre d'habilitation pré-rédigé.

La durée de validité recommandée selon la norme NF C 18-510 est de 3 ans.



Informations complémentaires

Variable non renseignée



Informations Accessibilité

Pour toute personne en situation de handicap, merci de bien vouloir nous contacter.

Référente handicap : Mme Héloïse DENIS : 06 61 01 43 43 – denish@nelleaquitaine.ifrb.fr

IFRB Nouvelle Aquitaine – 2 allée Duke Ellington BP 50004 87067 LIMOGES Cedex 3 - Tél. : 05 55 11 21 40

Site de Bruges : 1 bis avenue de Chavailles – Maison du BTP – 33520 BRUGES – Tél. : 06 61 01 43 43

e-mail : contact@nelleaquitaine.ifrb.fr - Site internet : <https://www.nelleaquitaine.ifrb.fr>

SIRET : 398 462 887 00025 - Code APE 8559A / N° TVA Intracommunautaire :FR 55 398 462 887

Taux de satisfaction 2023 : 99 % des stagiaires ont été satisfaits de nos formations et de nos formateurs

Taux de réussite 2023 : 97 % des stagiaires ont atteint les objectifs des formations